



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLEE BOURGEOISIALE
DU 26 MARS 2021**

Lieu : Espace St-Marc – Le Châble
Heure : 20h⁰⁰

Conseil municipal

Présidence : Christophe Maret
Présents : Fabien Sauthier - Anne-Michèle Lack - Bruno Moulin -
Vincent Michellod
Excusés : Jean-Baptiste Vaudan - Anne Bühler Moulin - Eric Rosset
Paul Choffat

Commission bourgeoisiale

Présents : Maurice Guigoz – Charles-Ignace Corthay – Alexiane
Bruchez – Marie-Claude Fellay – Eddy Michellod –
Fabien Besse
Excusés : Léonard Perraudin – Emmanuel Troillet – Roland Moulin
Secrétaire : Catherine Dumoulin

ORDRE DU JOUR :

1. Bienvenue / Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation / Modification de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux des assemblées de la Bourgeoisie de Bagnes du 23 septembre 2020 et de la Bourgeoisie de Vollèges du 16 septembre 2020*
5. Agrégation bourgeoisiale – décision
6. Comptes 2020 - Bourgeoisie de Bagnes - décision :
 - 6.1 Présentation des comptes
 - 6.2 Rapport de la commission bourgeoisiale
 - 6.3 Rapport de l'organe de révision
 - 6.4 Approbation des comptes
7. Comptes 2020 - Bourgeoisie de Vollèges - décision :
 - 7.1 Présentation des comptes
 - 7.2 Rapport de l'organe de révision
 - 7.3 Approbation des comptes

8. Budget 2021 – décision
 - 8.1 Présentation du budget
 - 8.2 Rapport de la commission bourgeoisiale
 - 8.3 Approbation du budget
9. Cabane Brunet – crédit complémentaire – décision
10. Planification financière – information
11. Constitution de la commission bourgeoisiale – législature 2021-2024
12. Divers

PROCES VERBAL :

1. Bienvenue / Contrôle des présences

La première assemblée de la Bourgeoisie Val de Bagnes est ouverte à 20h⁰⁰ par le président de la Bourgeoisie, M. Christophe Maret, qui souhaite la bienvenue aux bourgeois présents.

Présence : 86 bourgeois habilités à voter / 2 non-bourgeois

2. Nomination des scrutateurs

MM. Patrice Berguerand et Alain Müri sont nommés scrutateurs.

3. Approbation / modification de l'ordre du jour

Une modification de l'ordre du jour est proposée, soit le rajout d'un point en décision :
10. Agrégation bourgeoisiale - offre 2021 - décision

L'assemblée accepte cette modification de l'ordre du jour à l'unanimité.

4. Procès-verbaux des assemblées de la Bourgeoisie de Bagnes du 23 septembre 2020 et de la Bourgeoisie de Vollèges du 16 septembre 2020

Les procès-verbaux des deux Bourgeoisies Bagnes et Vollèges peuvent être consultés sur le site internet Val de Bagnes. Personne n'en demande la lecture.

5. Agrégation bourgeoisiale - décision

L'agrégation de Mme et M. Elfriede et Pierre Kuhn est soumise à l'assemblée. Leur parrain, M. Yvan Bruchez décrit en quelques mots leurs parcours et leurs diverses activités. Mme et M. Kuhn sont établis à Verbier depuis 2003.

L'assemblée accepte l'agrégation bourgeoisiale de Mme et M. Elfriede et Pierre Kuhn à l'unanimité.

6. Comptes 2020 – Bourgeoisie de Bagnes – décision

6.1 Présentation des comptes

Les comptes 2020 de la Bourgeoisie de Bagnes sont présentés par M. Jérôme Maret. Ils ont été présentés à la commission bourgeoisiale le 9 mars 2021 et au Conseil municipal le 16 mars 2021.

Les principaux chiffres des comptes 2020 :

- Total des charges sans amortissements :	CHF	2'137'079.19
- Total des revenus :	CHF	3'191'043.71
- Marge d'autofinancement :	CHF	1'053'964.52
- Excédent de revenus :	CHF	560'322.54
- Investissements nets :	CHF	283'941.98
- Fortune nette :	CHF	10'112'829.96

6.2 Rapport de la commission bourgeoisiale

La commission bourgeoisiale, constituée des membres en fonction pour la législature 2017-2020 ainsi que des futurs membres pressentis pour la législature 2021-2024, s'est réunie le 9 mars 2021. Le rapport est présenté par Mme Alexiane Bruchez (*cf rapport annexe*). La commission propose d'accepter les comptes 2020.

6.3 Rapport de l'organe de révision

Dans son rapport, l'organe de révision BDO SA recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2020.

6.4 Approbation des comptes

L'assemblée accepte les comptes 2020 de la Bourgeoisie de Bagnes à l'unanimité.

7. Comptes 2020 – Bourgeoisie de Vollèges – décision

7.1 Présentation des comptes

Les comptes 2020 de la Bourgeoisie de Vollèges sont présentés par M. Jean-Louis Farquet.

Les principaux chiffres des comptes 2020 :

- Total des charges sans amortissements :	CHF 616'116.72
- Total des revenus :	CHF 614'884.67
- Marge d'autofinancement :	CHF 6'534.10
- Excédent de charges :	CHF 1'232.05
- Investissements nets :	CHF 10'566.15
- Fortune nette :	CHF 755'726.52

7.2 Rapport de l'organe de révision

Dans son rapport, l'organe de révision Auditor Services SA recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2020.

7.3 Approbation des comptes

L'assemblée accepte les comptes de la Bourgeoisie de Vollèges 2020 par 85 voix pour et 1 abstention.

8. Budget 2021 – décision

8.1 Présentation du budget

Le budget de la nouvelle Bourgeoisie Val de Bagnes est présenté par Jérôme Maret.

Aucune décision n'ayant encore été prise quant à l'organisation des forêts pour 2021, service ou triage, le budget 2021 a été planifié selon la même organisation que 2020.

Les principaux investissements prévus se montent à CHF 2'501'100.—, soit :

- Réfection du toit du centre forestier, acquisition d'un véhicule et d'une broyeuse à branches pour le service forestier
- Suite du programme d'aménagement de l'alpage du Tronc et des divers accès aux pâturages prévus sur les domaines du Lein et du Tronc
- Etude pour le développement de la cabane de Louvie
- Rénovation de la Maison de Commune
- Construction de cabanes de bergers sur les alpages

Le montant budgété pour la construction du restaurant de la Pasay ne sera pas engagé (*cf point divers*).

Les principaux chiffres du budget 2021 :

- Excédent de charges :	CHF	900.—
- Investissements bruts :	CHF	2'501'100.—
- Marge d'autofinancement brute avant amortissement du patrimoine financier	CHF	492'100.—

8.2 Rapport de la commission bourgeoisiale

Dans son rapport, la commission bourgeoisiale propose d'approuver le budget 2021 de la Bourgeoisie Val de Bagnes (*cf rapport annexe*).

8.3 Approbation du budget

L'assemblée accepte le budget 2021 de la Bourgeoisie Val de Bagnes à l'unanimité.

9. Cabane Brunet – crédit complémentaire - décision

Un crédit complémentaire de CHF 240'000.— relatif à des imprévus survenus lors de la transformation de la cabane Brunet est soumis à l'assemblée.

Ces imprévus concernent :

- concept de protection incendie de type Q2	CHF	65'000.—
- effondrement du mur de l'arrière-cuisine et reconstruction	CHF	45'000.—
- remplacement de la cuisine par fourneau électrique	CHF	30'000.—
- travaux complémentaires à réaliser en 2021 soit : modification douches existantes du rez en WC handicapé, rénovation de la terrasse extérieure en bois, pose d'un pierre-ollaire dans la salle à manger, travaux complémentaires pour la rénovation du captage	CHF	100'000.—

Ce crédit complémentaire a été validé par le conseil municipal en 2020.

L'assemblée accepte le crédit complémentaire de CHF 240'000.— pour les travaux à la Cabane Brunet à l'unanimité.

10. Agrégation bourgeoisiale – offre 2021 – décision

Dans le cadre de la fusion des Bourgeoisies de Bagnes et Vollèges, la nouvelle Bourgeoisie propose une offre spéciale permettant de devenir bourgeois de Val de Bagnes à un tarif préférentiel. Cette offre est valable pour toute les demandes faites en 2021, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021, au tarif unique de CHF 2'021.— (personne seule ou famille). La condition pour pouvoir en bénéficier est de résider à Val de Bagnes depuis au moins 5 ans.

L'assemblée accepte l'offre d'agrégation bourgeoisiale pour 2021 au tarif unique de CHF 2'021.— par 84 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

11. Planification financière – information

La planification financière établie sur 5 ans est présentée par M. Jérôme Maret. Les investissements, le fonctionnement et le mouvement de la trésorerie sont analysés afin de savoir si la Bourgeoisie, selon les projections faites, est capable de faire face à ses engagements.

12. Constitution de la commission bourgeoisiale – législature 2021-2024

La Bourgeoisie Val de Bagnes est constituée d'une commission bourgeoisiale. Celle-ci est renommée à chaque période législative.

Pour la nouvelle législature, 2021-2024, neuf candidats sont proposés :

- Léonard Perraudin - président
- Alexiane Bruchez – vice-présidente
- Maurice Guigoz
- Charles-Ignace Corthay
- Marie-Claude Fellay
- Emmanuel Troillet
- Roland Moulin
- Eddy Michellod
- Fabien Besse

L'assemblée n'a aucun autre candidat à proposer.

L'assemblée accepte la nomination des neuf membres cités ci-dessus afin de constituer la commission bourgeoisiale pour la législature 2021-2024, par 84 voix pour et 2 abstentions.

13. Divers

1. Buvette de la Pasay

En date du 29 novembre 2019, l'Assemblée bourgeoisiale acceptait un crédit d'engagement de CHF 1'150'000.— pour l'agrandissement du restaurant de la Pasay, correspondant à une participation bourgeoisiale de 51% des coûts totaux du projet. Dans un courrier du 15 mars 2021, TVSA informe qu'elle refuse la répartition des coûts de 49% pour TVSA et 51% pour la Bourgeoisie Val de Bagnes. TVSA propose d'endosser l'entier de l'investissement.

Il y a eu une incompréhension entre les deux parties lors des discussions. La Bourgeoisie a pris acte du courrier de Téléverbier SA quant à cette décision.

M. William Besse confirme que la décision des participations de chacune des parties avait été discutée avec Téléverbier SA. Avec cette participation, la Bourgeoisie souhaitait montrer son intérêt pour le secteur Bruson. M.Besse souligne également l'article de la convention mentionnant les conditions d'ouverture du domaine de Bruson. Il comprend mais déplore la fermeture anticipée du domaine ce printemps.

Des discussions peuvent encore avoir lieu avec Téléverbier SA. Cependant, la Bourgeoisie souhaite être majoritaire en cas d'investissement dans ce projet.

2. Demande de soutien aux alpages

Il est souhaité que la Bourgeoisie de Val de Bagnes soutienne financièrement ses alpages, (participation au nettoyage, etc..).

3. Retenue collinaire de la Chaux

Une retenue collinaire va être créée dans le secteur de la Chaux. Le souhait des bourgeois est de pouvoir y accéder aisément, l'utiliser et qu'elle soit agréable, contrairement à celle qui a été faite au Moneyeu qui est inaccessible.

M. Guillaume Colin précise que ce projet est mené conjointement par Altis SA, Téléverbier SA et la Commune Val de Bagnes. Des aménagements touristiques sont effectivement prévus. Le dossier sera déposé cette année encore.


4. Organisation future des forêts – service ou triage

La décision quant à l'organisation future des forêts de la Bourgeoisie, service ou triage, est en discussion entre les gardes-forestiers et la commission. Elle sera prise cette année encore et soumise lors d'une prochaine assemblée bourgeoisiale.

La partie officielle est close à 21 h ⁴⁵.

Pour la Commission « Bourgeoisie »

Christophe Maret
Président



Catherine Dumoulin
Secrétaire

